



Annonce du gouvernement sur les nouvelles mesures concernant les prix des carburants :

**Nous en prenons acte,
mais c'est encore insuffisant !**

Le Premier Ministre et le Ministre de l'Action et des comptes publics prévoient une hausse du barème kilométrique. C'est une réponse à l'une des revendications portées par l'UNSa Fonction Publique, mais elle ne va pas assez loin.

Lors d'une intervention le 21 mai en fin de journée, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, et le ministre de l'Action et des comptes publics, David Amiel, ont annoncé de nouvelles mesures pour aider les travailleurs à faire face à la hausse des prix du carburant.

Pour le secteur public, le barème de remboursement des indemnités kilométriques des fonctionnaires de la FPE et de la FPH "contraints d'utiliser leur véhicule personnel pour exercer leur mission" est revalorisé de 3,2%.

ATTENTION : Il est à noter que cette revalorisation est provisoire jusqu'au 31 décembre 2026 !

De plus, l'aide versée aux "gros rouleurs" sera ainsi doublée passant de 50 à 100 euros pendant trois mois jusqu'à fin août. **Le portail d'inscription devrait ouvrir le 27 mai.**

L'avis de l'UNSa Justice

Cette petite majoration du barème des indemnités kilométriques, même provisoire, était indispensable, mais elle ne va pas assez loin.

Cette mesure faisait partie des demandes portées avec instance par l'UNSa Fonction Publique depuis plusieurs semaines, mais dans des proportions de compensation plus importantes.

Par conséquent, cela reste encore très flou et très insuffisant.

Nous restons vigilants et attentifs à la publication du texte qui devrait nous donner tous les éléments d'application !

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 22 mai 2026
Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET